



Lasne nature

Bulletin trimestriel
de l'asbl Lasne Nature
Banque : BE31 0012 3262 3355
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction
12, rue du Mouton - B1380 Lasne
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : www.lasne-nature.be
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

« Lasne commune propre » Nouvelle campagne les 20 et 21 avril 2013

Nous sommes nombreux à apprécier parcourir les voiries, chemins et sentiers de notre belle commune. Encore faut-il que ceux-ci ne soient pas jonchés de déchets et détritiques en tous genres, et nous savons que ce n'est pas toujours le cas.

En juin 2012, Lasne Nature a proposé un week-end de collecte citoyenne à laquelle bon nombre de Lasnois ont répondu présent. Les autorités communales sont aussi sensibles à cette problématique, et promettent de s'y attaquer au cours de cette législature.

Lasne Nature vous propose donc une nouvelle campagne 2013 durant le week-end des 20 et 21 avril prochain. La Commune de Lasne s'associe encore à cette opération en mettant des sacs poubelles à notre disposition, et en évacuant les déchets ramassés dès le lundi 22 avril.

Engagez-vous à parcourir une ou plusieurs voiries proches de chez vous, tout en collectant les déchets rencontrés.

Cette participation permettra à des personnes d'un même quartier de se retrouver autour d'une activité conviviale et solidaire, amenant peut-être même certains d'entre eux à découvrir des coins insoupçonnés de leur belle commune. Nous ne pouvons qu'encourager la participation d'un nombre important d'enfants afin de leur faire prendre conscience du problème et leur donner l'envie d'aller vers un respect toujours plus grand de leur environnement !

« Le chat » de Geluck est avec nous et nous espérons qu'il soit un visionnaire !

(suite page 2)



Exposé photographique sur les oiseaux de nos jardins



Nous aimons les oiseaux car ils sont partout et souvent se laissent observer. Encore faudrait-il les reconnaître pour les identifier, ou si l'on cherche un peu plus loin savoir si l'on a à faire à un mâle, une femelle ou un juvénile.

Notre conférencier, Bruno Marchal de l'asbl Plumalia, nous amènera progressivement à entrer dans cet apprentissage de notre avifaune locale.



**Rendez-vous le vendredi
19 avril 2013 à 20h au
Centre sportif de Lasne,
route d'Ohain 9a à 1380
Lasne**

Participation gratuite pour les membres de Lasne Nature, 5,00 € pour les autres.



Le Petit Patrimoine Populaire Wallon

Comme annoncé précédemment, nous avons entamé et déjà bien étoffé l'inventaire du petit patrimoine populaire wallon sur tout le territoire de notre commune.

Pour mener à bien ce travail dans un délai raisonnable et de la manière la plus complète possible, nous avons besoin de vous, de vos observations et de vos découvertes. De nombreux éléments constitutifs de ce petit patrimoine (voir liste détaillée sur le site du Petit Patrimoine Populaire Wallon <http://dgo4.spw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/Patrimoine/Pages/Actualites/PPPW.asp>) se trouvent souvent, par fonction, à proximité des habitats anciens, le long des sentiers ou en bordure de propriété.



En voici quelques exemples afin de préciser nos centres d'intérêt: pompes, cloches (in situ), ferronneries, réverbères, fournils, abris de tram, panneaux indicateurs, cadrans solaires, chapelles, monuments commémoratifs, inscriptions diverses, bornes et tout autre témoin de pratiques anciennes.



Cet inventaire sera un outil de mémoire, un témoignage des us et coutumes des habitants de nos villages et ajoutera une dimension humaine à la beauté de nos paysages.

Vous pouvez envoyer vos observations à l'adresse mail secretariat@lasne-nature.be ou à l'adresse postale rue du Mouton, 12 à 1380 Lasne.

Un grand merci de votre collaboration.

Françoise Bortels-Rose

« Lasne commune propre » Nouvelle campagne les 20 et 21 avril 2013

(suite de la page 1)

Que dois-je faire ?

Proposez votre aide, ne fût-ce que pour une rue, à une personne relais de votre quartier (voir liste ci-dessous). Même si vous n'avez pas beaucoup de temps à consacrer, votre participation est la bienvenue. Vous recevrez toutes les consignes pour la récolte des 20 et 21 avril.



Colinet - Sauvagemont Marina Jallet : marina.jallet@hotmail.com 0475 228 913
Maransart Centre Philippe Saussu : philsaus@yahoo.fr 0478 618 422
Bois Impérial – route de l'État Alain De Braekeleer :

alain@debraekeleer.be 0488 479 123

La Marache – Fichermont Isabelle Navarra : isabelle.navarra@gmail.com
Anogrunne – Pèlerins Jean Waty : to.wade@skynet.be 02 652 12 64
Plancenoi Julos Lomba : j.lomba@skynet.be 02 633 21 84
Ohain centre Elizabeth Dalcq : aedalcq@skynet.be
Ohain Ransbeck Denise Morissens : denise.morissens@skynet.be 02 354 97 82
Couture-Caturia Pierre Billen : pierre.billen@portima.be 0475 467 935
Renival – Grand chemin Anne de Lannoy : anne@lannoy.be 02 633 59 78
Lasne centre - Renipont Anne de Callatay :
anne.decaltatay@skynet.be 0473 558 865

Bois Éloi-Bois Paris-Genleau Catherine Bedoret :
catherinebedoret@hotmail.com 0477 949 695
Manhattan/r. Renipont/Genval Carine Bia : carinebia@yahoo.fr 0476 968 505
Bas-Ransbeck Monique Lozet : lecon.verte@skynet.be 0477 635 713
Hannonsart Laurent Masson :
laurent.masson@hotmail.be 0475 364 635

Plus d'informations : consultez le site www.lasne-nature.be , téléphonez au 02 633 27 64, envoyez un mail à secretariat@lasne-nature.be

Pour nos membres qui souhaitent être informés par courriel :

Nous les invitons à nous communiquer leur adresse e-mail, en envoyant un courriel à support@lasne-nature.be , en y indiquant leurs nom et adresse.

Ces informations seront utilisées exclusivement par l'asbl Lasne Nature, et ne seront d'aucune façon communiquées à d'autres.

Chacun pourra demander d'être retiré de cette liste, quand il le souhaite.

AU SOMMAIRE

« Lasne commune propre »	1-2	Voici venu le moment d'aller à la cueillette du pissenlit	7
Exposé photographique sur les oiseaux de nos jardins	1	Pourquoi pas jardiner avec la lune ?	7
Le Petit Patrimoine Populaire Wallon	2	L'assemblée générale du 29 novembre 2012	8
Trop de pétrole : ça va chauffer !	3	L'heure de la relève a sonné	8
À la vitrine des libraires	3	Miel ou vinaigre	8
Natura 2000 sur la commune de Lasne	4	Regardons nos Batraciens	9
Pesticides : un risque enfin admis pour les abeilles !	4	Les sentiers de Lasne (3)	9
Oui il y a de l'agriculture bio à Lasne	5	La boutique de Lasne Nature	10
LASNAQUA	5	Agenda, téléphones, fax, e-mail	11
1 2 3 Je jardine écologiquement	6	Mots croisés	11
		La nature de mars à mai	12



Trop de pétrole : ça va chauffer !

En 1997, année de la signature du Protocole de Kyoto, Greenpeace publiait un rapport (1) qui démontrait qu'environ un quart seulement des réserves prouvées en combustibles fossiles pouvait encore être brûlé, si on ne voulait pas franchir certaines limites écologiques au-delà desquelles le réchauffement global gagnerait en amplitude et en vitesse jusqu'à devenir un scénario catastrophe. L'objectif était de maintenir la hausse de la température moyenne en dessous de la barre des 2 °C.

Qu'en est-il 15 ans plus tard ? De nombreux cris d'alarme sont lancés : selon l'OMM (2), la teneur de l'atmosphère en gaz à effet de serre (3) a atteint un nouveau pic en 2011 : « le réchauffement de la planète aura des conséquences sur la vie sur terre pendant des siècles ». De son côté, le nouveau rapport du PNUE (4) met en garde : « si aucune mesure n'est prise, la hausse de la température moyenne de la planète au cours du XXI^e siècle pourrait se situer entre 3°C et 5°C ». Cependant, rien ne bouge et le sommet de Doha se solde par un échec.

Prenons le cas du pétrole. La dangereuse et très médiatisée théorie du « Peak Oil » apparaît comme un vieux discours complètement dépassé. Clairement, ce n'est pas le manque de pétrole qui constitue le plus grand danger, mais bien l'impact climatique de son utilisation. Loin d'encourager la sobriété énergétique, cette théorie a poussé les compagnies pétrolières à foncer tête baissée dans une course folle vers des ressources non conventionnelles, c'est-à-dire un pétrole plus difficile à extraire, plus cher et dont l'extraction serait hautement dommageable pour l'environnement. Il s'agit des sables et des schistes bitumineux, ou pire encore, des forages en eaux profondes dans des régions fragiles comme l'Arctique.

La prospection pétrolière en Arctique est la nouvelle folie des compagnies pétrolières. Elle est rendue possible par la fonte de la banquise, qui ouvre la voie à des zones qui restaient jusqu'à présent protégées.

Mais il s'agit là d'un terrible cercle vicieux : la consommation de pétrole engendre des émissions de CO₂ qui sont responsables du réchauffement global de la planète. Ce réchauffement provoque la fonte de la banquise, qui a déjà perdu 1/3 de sa surface au cours des trente dernières années. La banquise ne pourra donc plus jouer son rôle régulateur en réfléchissant la chaleur. Lorsqu'elle fond, cela réchauffe l'océan et accélère les changements climatiques !

Or actuellement, toutes les compagnies pétrolières se bousculent pour aller chercher du pétrole en Arctique. Les dangers d'une telle exploitation seraient immenses : les conditions climatiques extrêmes rendent le risque de catastrophe écologique quasiment inévitable. Dans cette région, en cas de marée noire, la dépollution serait impossible et tout accident signifierait l'empoisonnement irréversible d'un écosystème marin unique au monde.

L'Arctique est une région unique pour sa riche biodiversité. Elle abrite des oiseaux marins tels les guillemots, cormorans, mouettes, eiders... tous particulièrement vulnérables aux marées noires car le pétrole détruit les qualités thermiques de leur plumage. Elle est l'habitat de nombreux mammifères marins : baleine du Groenland, narvals, baleines blanches... Les morses et les phoques s'y rassemblent en hiver. Les nappes de pétrole sont un risque énorme pour toutes ces espèces. Les ours polaires sont devenus l'emblème de la menace de disparition qui pèse sur toutes ces espèces sauvages.

Les risques et les impacts potentiels de la prospection pétrolière en Arctique sont inacceptables ! Il est intéressant de remarquer d'ailleurs, qu'au cours de l'année 2012, plusieurs compagnies ont pris la décision d'arrêter (provisoirement malheureusement) leur programme de recherche en raison des dangers trop importants d'accident et de pollution (5).

Un autre danger est l'exploitation des sables et des schistes bitumineux.

Les sables bitumineux sont exploités dans des mines à ciel ouvert, en Alaska, au Canada, au Venezuela et à Madagascar. Il s'agit de bitume très visqueux aggloméré à du schiste et du sable, à partir duquel on produit du pétrole. Le processus d'extraction est complexe, coûteux et très polluant.

Les schistes bitumineux sont contenus dans des couches épaisses d'argile. Il faut aller les chercher à plus de 2 000 mètres de profondeur en fissurant la roche. Le procédé utilisé, la fracture hydraulique, consiste à injecter de l'eau à très haute pression et des produits chimiques. L'extraction de ce pétrole nécessite d'énormes quantités d'énergie et produit beaucoup de gaz à effet de serre. Les risques de pollution des nappes phréatiques sont importants.

Les pétroles produits à partir des sables et des schistes bitumineux sont les plus chers, les plus sales et les plus polluants qui soient.

Désormais, les réserves connues de pétrole sont suffisantes pour que leur utilisation déclenche un réchauffement global incontrôlable et des événements climatiques irréversibles. Le danger pour la survie de l'espèce humaine n'est pas le manque de pétrole mais bien la pollution résultant de son exploitation ainsi que l'emballement des changements climatiques qui se produirait si on devait consommer tout ce qui est disponible.

La seule sagesse serait donc de renoncer à exploiter ces réserves et de développer des politiques volontaristes de sobriété énergétique et de promotion des énergies renouvelables.

Des scénarios cohérents (6) sont maintenant à la disposition des décideurs politiques. Ils démontrent qu'un avenir énergétique 100 % renouvelable est non seulement tout à fait possible, mais qu'il est aussi absolument indispensable. Changer de modèle énergétique serait également bénéfique pour notre économie en raison du grand nombre d'emplois créés (7).

Restons donc optimistes et espérons que ces études amèneront les décideurs à entamer une vraie réflexion sur notre futur énergétique.

Denise Morissens

(1) « Combustible fossile et protection du climat : la logique du carbone »

(2) Organisation Météorologique Mondiale « Bulletin sur les gaz à effet de serre »

(3) Dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote

(4) Programme des Nations Unies pour l'Environnement

(5) Début janvier 2013, la plate-forme de forage Kulluk de la compagnie Shell transportant du diesel et du fuel a échoué en Alaska, avec un risque important de marée noire.

(6) - « A 100 % renewable vision for the European Union », scénario de l'EREC

- Backcasting "Toward 100 % renewable energy in Belgium by 2050" Bureau Fédéral du Plan, ICEDD et VITO.

- Greenpeace : « La [ré]volution énergétique »

(7) Environ 50.000 emplois d'ici 2030.

À la vitrine des libraires, un livre de guerre, écrit par un de nos concitoyens

L'auteur est connu de pas mal de Lasnois qui, au cours des vingt dernières années, ont pu lire dans le bulletin de « Lasne Nature » les articles qu'il a régulièrement consacrés à des questions d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire — il était responsable de la Section « Urbanisme » de cette association. Son nom est Fernand Debreyne.

C'est de tout autre chose qu'il nous entretient dans son livre publié par les Editions Racine, sous le titre : « Chronique de ma guerre cachée 1941-1944 ».

Il s'agit d'Histoire, d'Histoire fidèlement rapportée par l'auteur qui, jeune homme sous l'Occupation, a été actif dans un Service de Renseignement en y exerçant, au fil des années, des fonctions extrêmement variées et d'importance croissante.

Dans son livre, il nous raconte tout : les faits, ses calculs, ses peurs, ses espoirs, ses avis sur ce qu'il voit, en reconnaissant des faiblesses, en dénonçant des infamies, des imbécillités et des impostures, mais aussi en tâchant de voir autour de lui ce qu'il y a de beau dans l'humanité.

L'ouvrage est préfacé par Francis Balace, Professeur honoraire à l'Université de Liège.

Un volume – Format 15,5 x 24 cm - 445 pages - 29,95 euros

Birds Bay

Si vous trouvez un animal sauvage dont l'état nécessite des soins, contactez Birds Bay au 0495311421 ou 0498501421. Veuillez noter leur nouvelle adresse : 1 allée du Bois des Rêves à 1340 Ottignies

C'est dans le Bois des Rêves que se trouvent les nouvelles installations dans lesquelles les animaux sont accueillis.

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail.

Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.



Natura 2000 sur la commune de Lasne

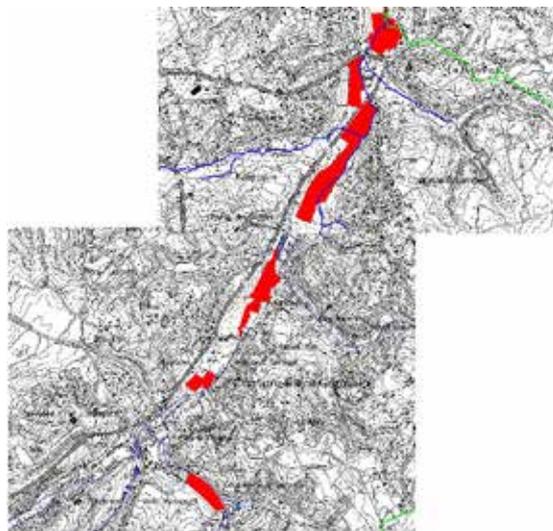
Lors de l'enquête publique qui vient de se terminer, nous avons analysé la carte des sites Natura 2000 autour de la commune de Lasne. Nous avons constaté que les communes avoisinantes sont dotées de surfaces Natura 2000 appréciables, alors que Lasne ne comprend que de rares parcelles désignées (carte de droite). Ce constat est d'autant plus troublant que l'étude préalable à la désignation des sites reprenait beaucoup plus de zones intéressantes, avec des statuts de priorité moyenne, haute et très haute (carte ci-dessous).



La commune de Lasne possède de telles ressources, et il est nécessaire d'agir pour leurs donner un statut de protection.

Ainsi, de manière générale, les zones suivantes demandent toute l'attention des autorités responsables des statuts de protection :

- toute la vallée de la Lasne depuis Plancenoit jusque Renipont (le nord sur Rixensart est en Natura 2000) recèle de parcelles qui peuvent être désignées Natura 2000 comme le montre l'étude préalable. Cette vallée est un couloir de migration NE/SO.



- Le bois de Couture qui s'étend à l'est et vers le sud de la réserve du ru Milhoux est une liaison vers les zones Natura 2000 des communes de Genappe et Court-Saint-Etienne.

- La vallée du Smohain sur laquelle aucune zone Natura 2000 n'est retenue est aussi un axe de liaison vers le nord de la commune et la forêt de Soignes (Natura 2000) toute proche.

Le déficit en zone Natura 2000 autour de la réserve du ru Milhoux (qui est désignée Natura 2000) porte un grand préjudice à la biodiversité de la zone protégée. Il y a manifestement un isolement de cette réserve par un manque de désignation de zones voisines, qui sont actuellement des relais sous forme de couloirs écologiques permettant la mobilité des espèces et les échanges entre espèces.

Lasne Nature demande donc de reconsidérer le potentiel des zones non désignées aujourd'hui, afin de garantir une plus grande qualité des zones Natura 2000 désignées, en favorisant la migration des espèces d'une zone à l'autre.

Willy Calleeuw

Pesticides : un risque enfin admis pour les abeilles !

L'industrie des pesticides va devoir encaisser le coup. L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) devait publier, mercredi 16 janvier, un avis scientifique sévère sur trois pesticides (clothianidine, imidaclopride et thiaméthoxame), tous présentant, selon l'EFSA, un risque élevé pour les abeilles.

Ces trois évaluations de l'agence de Parme (Italie) apportent du crédit à ceux qui attribuent à cette famille récente d'insecticides – néonicotinoïdes – un rôle dominant dans le déclin accéléré des insectes pollinisateurs, constaté partout dans le monde depuis une dizaine à une quinzaine d'années. Mises sur le marché au début des années 1990, ces nouvelles substances sont parmi les plus utilisées au monde en agriculture.



L'EFSA était saisie par la Commission européenne de l'évaluation des risques présentés par ces trois molécules, au regard des nouvelles données scientifiques produites depuis leur autorisation. La caractéristique principale de ces produits – commercialisés sous les noms de Gaucho, Cruiser, Poncho, Nuprid, Argento, etc. – est qu'ils s'utilisent en granules ou en enrobage de semences. Les graines sont gainées du principe actif avant d'être semées ; la plante sécrète ensuite le toxique tout au long de sa croissance.

Lisez la suite sur le monde.fr
16 janvier 2013 • Pollution agricole

Pendant tout le mois de mars, les batraciens vont traverser nos routes dès la nuit tombée !

Ralentissez et venez les aider à rejoindre leurs étangs en sécurité. L'année dernière les bénévoles ont ramassé plus de 2300 grenouilles, crapauds et tritons.



Contactez-nous à batraciens@lasne-nature.be et voyez notre site www.lasne-nature.be

Oui il y a de l'agriculture bio à Lasne

En voilà une bonne nouvelle.

Nous avons appris que la Société Imbra, qui exploite des terres agricoles sur les communes de Waterloo et Lasne, avait converti une partie de ses terres en cultures biologiques.



Pour en savoir plus, nous avons rencontré Monsieur Roland Lapage, ingénieur agronome en charge des espaces verts chez Imbra, qui nous a raconté le début de cette nouvelle page d'histoire de la société. Imbra est une société dont la vocation est la gestion du patrimoine terrien de la famille Janssen. Faisant suite à une réflexion de la famille sur le mode d'exploitation des terres agricoles, elle a été sensible aux quatre grandes valeurs de l'agriculture biologique que sont le respect du vivant et de la santé, le respect des cycles et des rythmes biologiques, le développement de la biodiversité et la conservation des sols. Il faut dire que depuis plus de cinq ans déjà, Imbra appliquait des mesures agro-environnementales (MAE) sur ses terres, telles que les bandes fleuries, tournières enherbées et autres MAE. De telles mesures, encouragées par la Région



Wallonne, ont pour but la protection de la biodiversité, rendant finalement le naturaliste, l'agriculteur et le chasseur unis par une même cause.

Convaincue par les valeurs de l'agriculture biologique, elle décida de convertir 11 % des surfaces agricoles en bio. Ces terres, d'un

seul tenant, sont situées sur la commune de Plancenoit. La première culture d'épeautre (bio en reconversion) fut récoltée en 2012. La deuxième année de conversion commence, et la culture envisagée lors de cette rotation est le chanvre (eh oui !). Ses fibres sont notamment destinées à la fabrication de matériaux d'isolation. Pour les trois rotations suivantes, des cultures de printemps seront probablement envisagées.

Il faut dire que se convertir à la culture biologique nécessite une sérieuse remise en question de la part de l'exploitant. Les techniques de culture biologique diffèrent quelque peu des pratiques utilisées en culture traditionnelle.

C'est ainsi qu'en bio on mise, entre autres, sur la rotation des cultures (sur cinq années au lieu de trois en agriculture conventionnelle), sur l'engrais vert, le compostage, la lutte biologique, le sarclage mécanique pour maintenir la productivité

des sols et le contrôle des maladies et des parasites.

Le travail de la terre en bio nécessite donc un apprentissage des techniques de culture adaptées, mais aussi l'acquisition d'un outillage spécifique.

Nous espérons donc que ces premiers hectares de culture biologique vont se multiplier chez Imbra dans un premier temps, puis que d'autres agriculteurs de la région seront convaincus de la viabilité d'une telle filière.

Au moins les produits chimiques de synthèse seront mis en œuvre, au mieux notre environnement se portera. D'ailleurs, sur ce point, nous sommes tous concernés, que nous soyons agriculteur ou simple jardinier.

Willy Calleeuw

LASNAQUA Journée « découverte » au cœur de la vallée de la Lasne



Un rendez-vous avec la nature à ne pas manquer en ce dimanche de printemps du 24 mars 2013 sur le site du Lac de Genval.

Dans le cadre de la "Semaine Internationale de l'Escaut" et des Journées wallonnes de l'eau, le Contrat de rivière Dyle-Gette organise en collaboration avec la Commune de Rixensart et de nombreux partenaires, un événement de sensibilisation et de découverte de la vallée de la Lasne qui coule en territoire wallon et flamand.

Les sites naturels de la vallée de la Lasne vous seront présentés sous toutes les coutures :

- un circuit pédestre aux alentours et dans la réserve naturelle du Carpu à Genval ;
- un circuit pédestre guidé dans la réserve naturelle du Rodebos à Huldenberg ;
- un jeu de piste original sur l'environnement pour les familles dans le sentier « nature » de GSK (transport en char tiré par des chevaux de trait) ;
- une balade « vélo » guidée dans la vallée jusqu'à l'échelle à poissons de Terlanen ;
- une visite de la station d'épuration de la vallée de la Lasne à Rosières.

Envie de découvrir pourquoi il est primordial de protéger les cours d'eau et nos ressources en eau ? La station d'épuration de Rosières, qui vient de subir un lifting, sera aussi accessible. Le Musée de l'Eau et de la Fontaine ouvrira ses portes à tarif préférentiel.

Enfin, la projection d'un film interpellant : « Water, le pouvoir secret de l'eau » clôturera en beauté cette journée festive.

Un village de l'eau, véritable pôle d'accueil vous accueillera sur le site du Lac de Genval, il sera le point de départ de toutes ces activités. Petits et grands pourront s'y détendre (ambiance musicale), se restaurer, s'amuser (jeux en bois, animations, ateliers, initiation à la pêche, balades en radeau sur le Lac...) et rencontrer différents acteurs qui œuvrent pour la protection des cours d'eau dans la vallée de la Lasne et dans le bassin Dyle-Gette. Quelques artisans seront présents pour partager leur passion (sculpture sur bois, céramique, poterie...).

Alors réservez déjà votre dimanche 24 mars prochain pour partager en famille et avec des amis un moment convivial autour de la Lasne.

Lieu de départ de **toutes les activités** : site du Lac de Genval (navettes de car prévues)

Horaires de la journée : 9 h 30 à 17 h.

Activités gratuites (sauf Musée de l'Eau et de la Fontaine) – Réservation obligatoire pour le film, recommandées pour les autres activités.

Le programme complet bientôt disponible sur le site : www.crdg2013.be – Mail : crdg2013@crdg.be

Renseignements : 010/62 04 30



1, 2, 3, JE JARDINE ECOLOGIQUEMENT !

POURQUOI S'Y METTRE ?

De l'eau, du soleil, une bonne terre ... voilà qui devrait suffire à faire de beaux jardins. Cependant, des arrosages prodigués à l'eau de distribution, un choix de plantes inadaptées au sol ou au climat et la chasse aux indésirables (animaux et végétaux) favorisent le recours à des produits et techniques lourds de conséquences pour l'environnement et la santé.

Ainsi, censés garantir des productions généreuses de fruits et légumes vigoureux, sans insectes ni maladies, des fleurs magnifiques dans des jardins débarrassés de « mauvaises herbes », des pelouses bien vertes sans mousse ni pissenlits, les produits phytosanitaires issus de l'industrie pétrochimique ne sont inoffensifs ni pour l'environnement ni pour l'homme. D'une part, les dommages environnementaux sont nombreux : pollution des sols et des eaux, dégâts collatéraux sur les oiseaux et les abeilles, déséquilibre et destruction des milieux écologiques, etc.

D'autre part, nocifs à court terme au moment de l'usage, par contact ou respiration, les pesticides sont également à long terme par accumulation dans l'organisme. Consommation de fruits et légumes traités avec des engrais et/ou des pesticides, jeux d'enfants et siestes au jardin deviennent des activités à haut risque. Des résidus toxiques s'accumulent ainsi au fil du temps dans l'organisme. Des mutations génétiques, une baisse de la fertilité, des maladies du métabolisme, des cancers, etc. sont ainsi imputables à des contacts directs ou indirects avec les produits phytosanitaires.

COMMENT FAIRE ?

La diversité au jardin est la clé de la réussite. Accueillir et respecter la biodiversité en favorisant la faune et la flore indigènes, des espèces rares ou oubliées, permettra l'apparition d'auxiliaires précieux (oiseaux, hérissons, coccinelles, abeilles solitaires, coléoptères, etc.). Parallèlement, le jardinier récupérera l'eau de pluie, la gèrera avec parcimonie et se tournera vers le paillis et le compost pour enrichir le sol, cultivant ainsi sa terre sans engrais ni pesticides synthétiques.

ÉTAPE 1

Je connais mon sol, je le nourris naturellement et je l'arrose modérément.

- J'analyse la nature du sol : sablonneux, argileux, calcaire, il présentera des pH différents et accueillera des plantes différentes. J'améliore sa richesse en azote, phosphore, potassium et oligo-éléments par des amendements naturels : farine de corne et de sang, sang séché, phosphate de roche, poudre d'os, cendre de bois, farines d'algues et de poisson, etc. Je travaille le sol en douceur, en l'aérant sans le retourner en profondeur pour ne pas perturber l'ordre des différentes couches et la vie des micro-organismes.

- Je composte deux types de déchets organiques, en tas ou dans une compostière, pour obtenir un amendement qui enrichira le jardin : déchets de ménage (épluchures, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, etc.) et déchets du jardin (herbe coupée, feuilles mortes, tailles de haies (broyées), déchets du potager, cendres de bois et de barbecue (riches en éléments minéraux), paille, sciure...).

- Je récupère l'eau de pluie en détournant les gouttières vers une citerne ou des barils et je l'économise : si un binage vaut deux arrosages, un paillage en vaut dix, et un arrosage le matin à la fraîche et le soir en augmente l'efficacité.

ÉTAPE 2

Je choisis des plantes adaptées au sol et aux conditions climatiques.



La nature du sol, le climat, l'exposition du terrain déterminent le choix des plantes à installer au jardin. « La bonne plante au bon endroit » évite l'usage intempestif d'engrais, favorise des plantes saines et résistantes sans recours excessif à des traitements coûteux à recommencer sans fin.

- Je sélectionne des graines et des plantes d'origine biologique, auto-produites ou issues d'échanges avec d'autres jardiniers et favorise le retour d'anciennes variétés oubliées. Les plantes non résistantes, très sensibles sont à proscrire, à moins de tolérer leurs inconvénients : un peu de tavelure, de rouille, d'oïdium, ou quelques attaques d'insectes ne seront jamais dramatiques dans un jardin équilibré. J'associe les « plantes amies » qui puisent des ressources différentes dans le sol ou se protègent mutuellement en repoussant les prédateurs.

- Je choisis un gazon approprié au sol, à l'exposition et à l'utilisation : une pelouse variée, fleurie permettra un entretien régulier sans pesticides. Un gazon « long », entre 8 et 10 cm, offre plus de résistance à la sécheresse.

- Je tolère les adventices, ces herbes décréées mauvaises parce qu'elles poussent là où on ne le désire pas. Importantes pour la biodiversité (butineurs,

oiseaux, etc.), elles ont souvent un intérêt pharmaceutique, culinaire, esthétique. Pour en limiter la prolifération, je sème du trèfle nain dans la pelouse ou des plantes couvre-sol et j'entretiens régulièrement : les adventices sont coupées avant dissémination des graines ou arrachées à la main.

- Je paille le pied des arbres et des plantes, dans les parterres, le potager : mulch provenant de la tonte des pelouses, bois raméal fragmenté issu des tailles de haies, paillettes de lin, de chanvre, cosses de cacao, etc. Le paillage permet d'espacer les arrosages, ralentit la pousse des « mauvaises herbes » et garde les légumes plus propres au potager

ÉTAPE 3

Dans un jardin diversifié naturellement et entretenu, il n'y a quasi pas besoin d'intervenir avec des produits. Les oiseaux, insectes et « mauvaises herbes » participent à l'équilibre du jardin.

- J'accueille la faune auxiliaire au jardin (tas de bois, vieilles pierres, vieilles souches, zone de terre nue ou sableuse, nichoirs à insectes et à oiseaux) et je vérifie mes plantations tous les jours pour intervenir rapidement avec des prédateurs et moyens naturels.

- J'évite les produits phytosanitaires de synthèse et j'opte pour des produits écologiques ou des alternatives comme le savon noir.

- Je fabrique mes traitements à base de plantes contre les insectes ravageurs et les maladies : ortie, pissenlit, consoude, fougère, tanaïsie, menthe, prêle, ail, etc.

- Je limite les applications à la nécessité, uniquement sur les organismes à traiter ; je traite le soir, pour épargner les insectes butineurs, et par temps calme, en évitant les surfaces de ruissellement, mares, citernes, cours d'eau.

Ecoconso juin 2011
www.ecoconso.be

Soutenez votre association locale Lasne Nature

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin distribué dans toutes les habitations de Lasne.

Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.



Voici venu le moment d'aller à la cueillette du pissenlit «*Taraxacum officinale*»

C'est à la fin de l'hiver et au tout début du printemps que les feuilles de pissenlit sont prêtes à être cueillies puis mangées en salade. Elles seront toujours cueillies avant que la fleur jaune n'écloie. Sa saveur amère, souvent trop peu présente dans l'assiette occidentale, est signe de ses vertus médicinales. Au plus les pissenlits sont petits, au plus leur saveur est douce ; alors que les plus gros ont souvent une saveur plus amère.

Rencontré aux abords d'un chemin, dans une prairie, un champ ou une pelouse, il est facilement reconnaissable à ses longues feuilles vert foncé. Regroupées en petites touffes au ras du sol, les feuilles poussent au plus près de la base pendant que la tige creuse de la fleur s'allonge pour dénicher le soleil. Assurez-vous tout de même que le champ ou la pelouse n'ait pas été traité avec des herbicides ou autres produits chimiques. Il est préférable de manger les feuilles cueillies le jour même ; vous pouvez les conserver maximum deux jours au réfrigérateur dans un sac plastique.

Ses propriétés thérapeutiques sont nombreuses : les feuilles du pissenlit sont diurétiques. Sa racine est un excellent tonique du foie et de la vésicule biliaire. Quant aux fleurs, on en fait de la gelée et de la confiture. C'est d'ailleurs l'une des plantes comestibles et officinales les plus connues et utilisées. Le pissenlit fut introduit dans la médecine européenne à compter du XVI^e siècle, dès lors sa réputation ne cessa de croître et il devint très populaire en salade et pour remplacer le café.

Les feuilles de pissenlit sont riches en calcium, en fer, en sodium en potassium, en provitamine A et en vitamine B2, PP et C. Le pissenlit est tonique, stomachique, cholagogue (substance facilitant l'évacuation de la bile), dépuratif et diurétique. Contrairement aux diurétiques conventionnels, le pissenlit n'entraîne pas de pertes de potassium par l'organisme, car son important contenu en potassium remplace celui que l'organisme élimine. Il faut toutefois noter que les pissenlits cultivés, que l'on reconnaît à leur couleur jaune pâle sont souvent moins riches en nutriments que ceux qui poussent spontanément et qui sont verts.

Les feuilles de pissenlit s'accommodent généralement avec une vinaigrette chaude souvent accompagnées de lardons. Vous pouvez aussi les cuire à la vapeur et les servir avec quelques pommes de terre nouvelles. Les racines peuvent être grillées avec un oignon et de l'ail ou ajoutées à un potage. Voici une recette facile à réaliser et à laquelle vous pourriez ajouter des petits lardons.

Salade de pissenlits aux œufs durs et pommes de terre pour 4 personnes

- 4 beaux pissenlits du jardin
- 12 pommes de terre moyennes
- 4 œufs durs
- 1 échalote
- Huile d'olive
- Vinaigre de cidre
- Sel et poivre

1. Cuire les pommes de terre en robe des champs
2. Éplucher les pommes de terre et les couper en rondelles ou en carrés
3. Arroser la préparation d'huile, de vinaigre, de sel et de poivre
4. Mélanger légèrement
5. Écaler les œufs durs et les couper en rondelles ou en petits morceaux ; les placer sur la préparation
6. Nettoyer les 4 pissenlits dont il faut enlever les feuilles un peu dures ; les couper en petits morceaux. Les ajouter à la salade. On peut également y ajouter quelques boutons et fleurs de pissenlit.
7. Mélanger le tout avant de servir.

Pour rappel, Lasne Nature tient à votre disposition un recueil de 27 recettes à base de plantes sauvages. Il vous sera envoyé contre versement préalable de 4,00 € (+ 2,07 € de port hors Lasne) au compte BE22 0012 6937 5847 de Lasne Nature.

Valérie Régnier

Et pourquoi pas jardiner avec la lune ?

On appelle **révolution sidérale** le mouvement ascendant et descendant que la lune décrit en 27 jours, 7 h, 43 m, 11 s. C'est ce mouvement qui nous intéresse au jardin.

Lune montante: le printemps lunaire.

Durant 13 jours et demi, la lune est **montante** de la constellation du sagittaire, la plus basse, à celle du taureau, la plus élevée. Elle suit le chemin parcouru par le soleil du 21 décembre au 21 juin. Pendant cette période, la sève monte dans tous les végétaux et gonfle la partie aérienne des plantes. C'est le moment de semer, de récolter les légumes feuilles, les fruits juteux à souhait et de couper les fleurs pour les bouquets.

Voici les meilleures dates de semis (lune montante): du 5 au 18 mars, du 2 au 14 avril, du 29 avril au 11 mai et du 26 mai au 8 juin.

Lune descendante: L'automne lunaire.

Inversement, durant 13 jours et demi, la lune est **descendante** de la constellation du taureau à celle du sagittaire et vous la voyez jour après jour descendre dans le ciel toujours plus bas vers l'horizon. Elle suit ainsi le chemin parcouru par le soleil du 21 juin au 21 décembre. La sève redescend dans les racines. Comme en octobre, la terre absorbe : c'est le moment de planter, de repiquer, d'épandre du compost et des engrais organiques et de tailler. La reprise des plantes est facilitée, l'enracinement se fait en profondeur, la terre absorbe bien les fertilisants. Les haies supportent bien la taille et repoussent moins rapidement.

Voici les meilleures dates pour planter, repiquer, tailler, épandre du compost (lune descendante) : du 19 au 31 mars, du 15 au 28 avril, du 13 au 25 mai et du 9 au 22 juin.

Attention ! Ne confondez pas le cycle ci-dessus (**lune montante et lune descendante**) avec la **lune croissante et la lune décroissante**. Cet autre cycle que l'on appelle révolution synodique s'effectue également en un mois, (29 jours, 12 h, 44 min, 2 s pour être exact). Il n'entre pas en ligne de compte pour jardiner.

La lune est **croissante** de la nouvelle lune à la pleine lune. À la nouvelle lune, elle est en conjonction avec le soleil qui éclaire sa face invisible et elle disparaît du ciel. Puis on voit une mince faucille qui croît chaque jour pour devenir le premier quartier et aboutir à la pleine lune.

La lune est **décroissante** de la pleine lune à la nouvelle lune. À la pleine lune, elle est entièrement éclairée par le soleil et apparaît toute ronde. Elle décroît ensuite chaque jour pour disparaître entièrement à la nouvelle lune.

Besoin ou envie de semences de fleurs ? Voici notre offre de semences récoltées dans nos jardins lasnois et disponibles chez Lasne Nature :

Ancolie, aconit, amarante, astrance, bleuet, bourrache, campanule, bourrache, campanule, capucine, chrysanthème des moissons, coquelicot, coquelourde, cosmos, delphinium, digitale, gesse, giroflée, hellébore, julienne des dames, lavatère, lupin, mauve musquée, monnaie du pape, nielle des blés, nigelle de damas, œillet de poète, pavot (4 variétés différentes), pois de senteur, rose trémière, souci ainsi qu'un mélange spécial prairie fleurie (composé de 7 fleurs dont le bleuet, le coquelicot, le chrysanthème des moissons, la nielle des blés, la silène....).

Pour plus d'infos sur nos semences, consultez notre site internet www.lasne-nature.be

Voici un site web à consulter pour de plus amples informations sur le jardinage avec la lune : <http://www.terrevivante.org/376-calendrier-lunaire.htm>

Valérie Régnier



L'assemblée générale du 29 novembre 2012

C'était l'occasion, pour Lasne Nature, de présenter la synthèse de nos activités passées, dont nous reprenons les grandes lignes ci-dessous :

Activités ponctuelles

- Octobre 2011 Les Jardins d'Aywiers
- Novembre 2011 Repas convivial
- Février 2012 Acquisition d'outillage pour l'entretien de la réserve du ru Milhoux
- Mars 2012 Promenade à partir de Maransart Aywiers
- Mars 2012 Migration des batraciens
- Avril 2012 La Leçon Verte à la réserve du ru Milhoux
- Avril 2012 Promenade vers Bousval
- Avril 2012 Vidange de l'étang de la réserve du ru Milhoux
- Avril 2012 Promenade vers Rixensart
- Avril et mai 2012 Travaux d'entretien dans la réserve avec les stagiaires du Crabe
- Mai 2012 Les Jardins d'Aywiers
- Juin 2012 La braderie de Lasne
- Juin 2012 Opération « Lasne Commune propre »
- Juillet 2012 Promenade vers La Hulpe
- Août 2012 Accueil d'enfants à la réserve du ru Milhoux
- Août 2012 Accueil d'un groupe de promeneurs à la réserve du ru Milhoux
- Septembre 2012 Promenade à partir de Plancenoit

Autres activités des différentes cellules en 2011-2012

Cellule Batraciens

- Actions à La Marache et Aywiers 2384 batraciens « passés » cette année
- 20 familles, soit 60 personnes impliquées
- « Partenariat » avec la commune
- Site internet interactif pour l'encodage des données batraciens

Cellule Mobilité

- Pas de réunion de travail
- Vigilance assurée

Cellule Urbanisme

- Plusieurs réunions de travail
- Objectif poursuivi « La protection des Paysages »
- Suivi des dossiers d'urbanisme mis à l'enquête publique
- Suivi particulier des dossiers : projet de PCA Anogrunne
- Participation à la CCATM

Cellule Eau

- Administrateur au CA de l'asbl Contrat de rivière Dyle-Gette depuis 2009
- Participation aux groupes de travail du Contrat de rivière Dyle-Gette

Cellule Chemins et sentiers

- Participation au PCDN, avec une déception quant à l'efficacité de la commune pour l'entretien du balisage
- Récolte et relai des dégradations signalées
- Jacques Colard, qui a défendu les chemins et sentiers lasnois pendant de longues années, passe la main à une nouvelle équipe ; nous le remercions pour le travail accompli

Cellule Plantes et semences

- Récolte de semences avec recherche de nouvelles variétés
- Mise en sachets des semences
- Mise en pot et bouturage de plantes et arbustes - Vente des plantes
- Côté semences, de nouvelles variétés complètent le choix

La réserve du ru Milhoux

- 1 journée d'entretien chaque mois + extras
- Acquisition d'outils mécanisés
- Vidange de l'étang
- Erik Severin passe la main après plus de 20 ans au service de la réserve ; merci pour tout ce temps consacré à entretenir ce joyau, fierté de Lasne Nature.

Autres activités

- Réunions mensuelles (10 dans l'année)
 - Edition du bulletin trimestriel (numéro 92 en décembre 2012)
 - Distribution du bulletin avec ± trente distributeurs
 - Vente de polos et tee-shirts, cartes postales, semences, nichoirs...
 - Mise à jour du site internet
 - Participation de plusieurs membres au PCDN de Lasne
 - Participation à des réunions organisées par d'autres associations, dont IEW, le CRDG...
- L'assemblée Générale a approuvé les comptes de l'exercice 2011-2012 et le budget provisionnel 2012-2013 proposé par le Conseil d'administration.

Le nouveau Conseil d'administration a été élu pour les deux prochaines années. Les administrateurs ont réparti les mandats de la manière suivante :

- président : Willy Calleeuw
- vice-président : Thierry Rolin
- secrétaire : Philippe Bouché
- trésorier : Jean Mons
- administrateurs : Françoise Rose, Isabelle De Brauwier, Anne Dewael

C'est avec le verre de l'amitié à la main que s'est terminée cette assemblée.

Willy Calleeuw
Président

L'heure de la relève a sonné

Ceux qui ont donné beaucoup d'eux-mêmes pour Lasne Nature pendant des décennies sont en droit de prendre un peu de recul et de céder la place aux « plus jeunes ».



C'est ainsi que Jacques Colard qui s'est occupé, avec Jean-Marie Debatty, de la défense de nos chemins et sentiers, passe le flambeau au duo Philippe Dewael – Philippe Bouché. Quant à Erik Séverin, cheville ouvrière et conservateur de notre réserve naturelle du ru Milhoux, c'est à Thierry Rolin qu'il confie de poursuivre la tâche qui consiste à faire de ce milieu menacé un témoignage et un exemple pour les générations futures.



Lasne Nature remercie ses aînés pour leur engagement et leur dévouement et souhaite une longue « carrière » aux plus jeunes qui reprennent le flambeau.

CLW

M I E L O U

V I N A I G R E

Quand va-t-on laisser les trottoirs aux piétons ?

Nous déplorons régulièrement dans ces colonnes le fait que les automobiles sont trop souvent garées sur les trottoirs, au mépris des piétons qui doivent circuler sur la rue. Certaines voiries sont séparées par une ligne blanche (continue

ou non), ce qui interdit le stationnement sur la voirie. Ne faudrait-il pas revoir l'aménagement de certaines voiries afin de donner des possibilités de stationnement correct, en créant des chicanes qui ralentiront la vitesse tout en rendant les trottoirs aux usagers « faibles » ? Pensons à nos enfants, aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite.

Permis d'urbanisme avec vue 3D du projet

Voilà ce que l'on peut voir sur la commune voisine de Genappe. Lorsque le citoyen consulte l'affiche de demande de permis d'urbanisme sur le terrain, cette disposition l'aide sûrement à se représenter le projet envisagé. Alors pourquoi ne pas rendre cette disposition obligatoire à Lasne ?



Regardons nos Batraciens: Les Prédateurs (2)

Le **Dytique** est un autre prédateur vivant dans nos étangs.

Cet insecte est un Coléoptère c'est-à-dire que ses deux ailes antérieures durcies (= les élytres) protègent les ailes postérieures membraneuses et repliées sous elles. Par de chaudes nuits d'été, les adultes peuvent quitter l'eau et voler avec aisance vers de nouveaux étangs.

L'adulte, d'environ 3 cm, a un corps aplati, brillant, brun au-dessus bordé de jaune, et une face ventrale souvent jaune doré (photo 1). Excellent nageur, il chasse à la course ; son corps n'offre que peu de résistance à l'eau et ses pattes postérieures sont transformées en rames. Dans ses puissantes mandibules et ses pattes antérieures il saisit les têtards, les larves de tritons ou de salamandres et même de jeunes grenouilles et des petits poissons.

Les **larves de Dytique** sont également de grandes prédatrices (photo 2). Elles saisissent leurs proies dans leurs grandes mandibules en faucille (photo 3), leur injectent une salive toxique qui les tue et les digère ; ensuite elles n'ont plus qu'à sucer pour les vider !

N.M. Cellule Batraciens

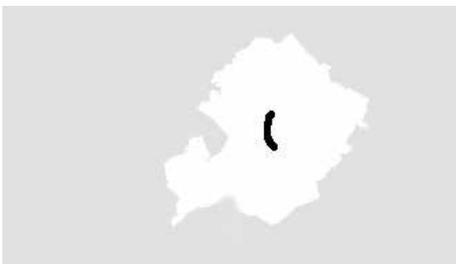
Ph1

Ph2

Ph3



Les chemins et sentiers de Lasne (3)



Penchons-nous dans ce numéro sur un sentier de l'ancienne commune de Lasne qui selon l'atlas de 1841 allait de **la Maison de Dupré au Hameau d'Aquinot**, ce qui correspond en fait aujourd'hui à joindre **la route de l'Etat à la rue d'Aquinot**. Ce sentier porte le numéro 62 de Lasne village. Rappelons à cette occasion que les numéros de chemins et sentiers sont liés aux anciens villages sur lesquels ils se trouvent et qu'on peut ainsi trouver plusieurs chemins 62 sur la commune de Lasne. Ce sentier s'appelait autrefois « sentier du Bois Paris » comme repris à l'atlas de 1841. Il porte maintenant 2 noms.



Au départ de la Route de l'Etat le sentier est au départ de la Route de l'Etat le sentier est devenu une rue : l'avenue Defalque De Vos. Le sentier démarre donc réellement aujourd'hui après le croisement du chemin des Hochequeues



et il porte à ce moment le nom mystérieux de sentier du Trou du Diable ! Il démarre d'abord en terrain plat entre deux haies épaisses (avec une largeur qui ne semble pas respecter les 1,10 m renseignés à l'atlas !) pour ensuite plonger (d'où



son nom sans doute) dans une superbe vallée qui vaut le déplacement. Il remonte ensuite de façon abrupte vers le chemin du Vieux Monument qu'il traverse en prenant le nom de « sentier du Bois Paris » (du nom d'un ancien bois qui appartenait à l'Abbaye d'Aywiers), passe en lisière de prairies et se termine rue de Genleau en face de la rue d'Aquinot. De là, Ohain n'est plus très loin si l'on veut pousser la promenade plus loin.

C'est un sentier spectaculaire et plaisant à parcourir à pied, mais beaucoup moins à vélo vu les dénivelés ou encore à cheval vu l'étroitesse de certains secteurs.

Philippe Dewael



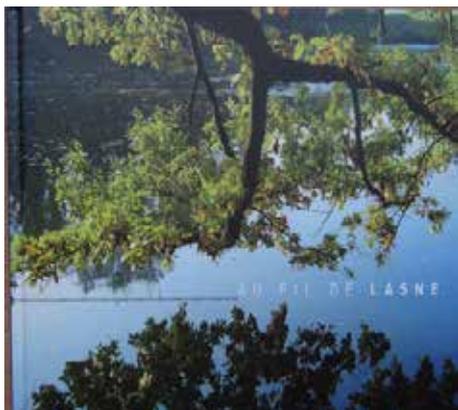


La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

• «AU FIL DE LASNE»



Prix : 35 € + frais d'expédition de 3,45 €.

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis qui viennent vous rendre visite.

• TOPO-GUIDE N° 1 «12 PROMENADES À LASNE»

• TOPO-GUIDE N° 2 « 15 NOUVELLES PROMENADES »

Prix de chaque topo-guide : 8 € + frais d'expédition de 2,07 €.

Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont de 2,07 €.

• CARTE 210 km DE PROMENADES À LASNE.

Prix : 7,50 € + frais d'expédition de 1,38 €.

• CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE

Prix noir et blanc : 6 € + frais d'expédition: 2,07 €.

• CARTES POSTALES EN COULEURS

la pièce : 0,50 € - par 5 : 2 € - par 10 : 3 € + frais d'expédition : jusqu'à 10 cartes : 0,69 €.

Nos sacs en jute

Un sac à provisions en jute, aux dimensions 35 x 42 x 17 cm. Nous vous le proposons au prix de 5 € + frais de port hors Lasne.



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Nos polos et T-shirts

Les polos et T-shirts sont 100 % COTON avec le sigle de Lasne Nature brodé sur les polos et imprimé sur les T-shirts.

• **POLOS** pour dame, manches courtes, couleur sable Tailles S, M, L ou XL Prix : 20 €.

• **POLOS** pour homme, manches courtes, couleur olive Tailles S, M, L, XL ou XXL Prix : 20 €.

• **T-SHIRTS** manches longues, bicolore sable/olive Tailles M.L. Prix : 14€.

• **T-SHIRTS** manches courtes blanc pour **enfants et adultes**, Prix : 10€ modèles enfants, 14 € modèles adultes.

Hors Lasne, les frais d'expédition sont de 2,07 € ; à Lasne, les vêtements sont portés à domicile.

Renseignements concernant ces vêtements : 02 633 27 64.

Nos nichoirs et mangeoires

Les nichoirs et mangeoires sont en bois de sapin non peint.

• **NICHOIR** pour passereaux du genre Mésange : 12 €

• **MANGEOIRE** à suspendre ou poser : 10 €



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

• SACHET DE SEMENCES

le sachet : 2 € - par 3 : 5 € - par 7 : 12 € + frais d'expédition : 1,38 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Nos nichoirs inédits

Notre amie Colette Pierson a façonné de ses mains des nichoirs en terre et les a cuits au four. Résultat, autant de merveilles uniques et incomparables. Nous vous les proposons au prix de 50 € la pièce.



Encore une occasion pour offrir un cadeau original, pièce artisanale unique.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte BE22 0012 6937 5847 de Lasne Nature à 1380 LASNE.



AGENDA

MARS 2013

Sam 16 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Dim 24 **Journée de l'eau Lasnaqua** De 9 h 30 à 17 h au départ du Lac de Genval. Plus d'infos page 5.

Jeu 28 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h.

AVRIL 2013

Dim 7 **Promenade** Départ à 10 h place de Ransbeck. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2€ pour les autres. Durée estimée à 2 h. Infos 02 6332764.

Sam 13 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Ven 19 **Exposé photographique** à 20 h au Centre sportif de Lasne, route d'Ohain 9a. Plus d'infos page 1. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 5€ pour les autres. Durée estimée à 2 h. Infos 02 6332764.

Sam 20
Dim 21 **«Lasne Commune propre»** action citoyenne de nettoyage des voiries locales. Infos pages 1 et 2 et www.lasne-nature.be

Jeu 25 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h.

MAI 2013

Ven 3
au
Dim 5 **Jardins d'Aywiers** de 13 h à 18 h 30 le vendredi, de 10 h à 18 h 30 les autres jours. Thème : »Vous avez rêvé d'un jardin...». Lasne Nature sera présente sur le site. Informations www.aywiers.be.

Sam 18 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Jeu 30 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h.

JUIN 2013 (provisoire)

Dim 9 **Braderie de Lasne Nature** au Centre de Lasne village. Lasne Nature sera présente de 10 à 18.

Sam 15 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 h ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Jeu 27 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h.

Vous pouvez nous atteindre par téléphone, fax ou courriel :

Président : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Secrétariat : secretariat@lasne-nature.be ou 02 633 27 64

Trésorier : Jean MONS 02 633 27 91

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou urbanisme@lasne-nature.be

Réserve du Ru Milhoux : Thierry ROLIN : 02 633 28 78 ou milhoux@lasne-nature.be

Cellule Mobilité : mobilite@lasne-nature.be

Cellule Sentiers : Philippe DEWAEEL : 02 633 37 76 ou sentiers@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions : eauetpollutions@lasne-nature.be

Cellule Batraciens : Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature : Monique LOZET : 02 653 22 64 ou lecon.verte@skynet.be

Cellule Plantes et Semences : Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Siège social :

12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone et fax de l'asbl : **02 633 27 64**
E-mail : **secretariat@lasne-nature.be**
Site internet : **www.lasne-nature.be**

Comptes en banque :

POUR LES COTISATIONS
BE31 0012 3262 3355 de Lasne
Nature asbl à 1380 LASNE
POUR NOTRE BOUTIQUE
BE22 0012 6937 5847 de Lasne
Nature asbl à 1380 LASNE

Les mots croisés de JS

SOLUTION DU N° 92

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	U	S	S	I	L	A	G	E	S
2	U	N	I	E	M	E	M	E	N	T
3	R	I	E	B	I	E	L	L	E	
4	R	O	N	C	E	R	E	I	N	
5	I	N	N	E	R	V	E	E	T	
6	T	E	L	B	E	A	S	O		
7	E	T	A	E	R	A	I	R		
8	L	A	S	S	I	N	G	E	S	
9	L	O	U	P	T	I	L	T		
10	E	N	A	R	E	S	E	A	U	

GRILLE N° 93

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Passereau dont le nom reflète son comportement.
2. Maladie des plantes – croûte terrestre.
3. Palpables – Dans la gamme.
4. vient d'Auguste – Au fond de la bouche.
5. Annonce un expert en la matière – Expert – Roulement de tambour.
6. Symbole d'un métal – Déshonoré.
7. Met d'accord. 8. C'est du passé – Son pas est bruyant – Doublé dans la queue.
9. Inventeur.
10. Observer discrètement – Engrais industriel.

VERTICALEMENT

1. Cousine du rouge-gorge.
2. Type de mouette.
3. Fatales à César en mars – Aide à localiser.
4. Céréale – André ou Pierre.
5. Vêtements – Contester.
6. Il peut courir à 50 km/h – Mets antillais.
7. Mis à table – Bien conservé.
8. Être à toi aujourd'hui – À faire au jardin.
9. En été – Mesure de longueur.
10. Arrive après.



La nature de mars à avril



Avez-vous déjà vu le **renard roux** (*Vulpes vulpes*) muloter ? C'est que pour se nourrir, le renard peut être patient. Il va guetter, se figer en observant sa proie en mouvement, puis sauter sur place pour retomber le museau en avant qu'il plante en terre pour en ressortir (parfois) avec un infortuné campagnol. C'est qu'il semble doué d'une légèreté étonnante pour se déplacer ainsi en l'air.



En mars, la reine du **bourdon terrestre** (*Bombus lucorum*) quitte sa retraite souterraine où elle a passé l'hiver pour commencer à se nourrir du pollen des fleurs de saule et autres fleurs précoces. Elle se distingue de ses « cousines » par ses bandes jaune citron. Vous la verrez également voler en restant sur place, ce qui est un moyen de réchauffer sa musculature. Bien vite elle cherchera une cavité souterraine pour y fonder une nouvelle colonie. Un terrier de mulot abandonné fera l'affaire. Elle le garnira de rayons de cire de pollen et y déposera alors ses œufs.

touffes de feuilles rubanées et luisantes qui vont apparaître. Les tiges dressées portant les fleurs en grappes suivront.



Il fréquente peut-être votre jardin ce passereau qui ressemble au Moineau domestique, mais avec un bec fin et une tête dans les tons gris bleutés. Il s'agit de l'**Accenteur mouchet** (*Prunella modularis*) qui vit généralement caché dans les fourrés. En mars, il devient moins discret et il va chercher avidement la compagnie de ses congénères. Ils vont alors exécuter des danses nuptiales en se poursuivant en volant de concert dans les airs, consolidant ainsi les couples qui se forment.



C'est en avril que certains sous-bois se parent d'un tapis bleu. Ce sont les **jacinthes des bois** (*Hyacinthoides non-scripta*) qui forment souvent des colonies, donnant alors ce tableau tout en bleu lavande et vert. En regardant de plus près vous verrez les fleurs tubulaires ou en cloches qui pendent toutes d'un même côté de la tige. Cette cousine du muguet est une vivace bulbeuse qui se répand par les graines. À la sortie de l'hiver, ce sont des



Au printemps, les coprophages, c'est-à-dire les mangeurs d'excréments sont aux anges. Dans les pâturages qui reverdissent, les vaches produisent des bouses qui vont s'avérer vitales pour le **bousier** (*Geotrupes stercorarius*). Il va malaxer cette bouse pour en faire des petites boules qu'il va pousser à reculons vers son terrier. Cette matière constitue sa nourriture et le milieu dans lequel la femelle va pondre ses œufs, qui vont éclore un mois plus tard au beau milieu du mets préféré de cet insecte.

En mai la chevrette, femelle du **chevreuil** (*capreolus capreolus*), va mettre bas dans un taillis bien abrité. Entre deux têtées, la mère laisse son petit dans les fourrés et s'en écarte. Cette pratique est une ruse pour détourner les prédateurs tentés par une jeune proie sans défense. La chevrette reste à proximité et veille. Si vous deviez découvrir un jeune, surtout ne le touchez pas, car la mère risque de s'en écarter définitivement.

